

journal
d'information
du Parc Naturel
Régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Auffargis
Bonnelles
Bullion
La Celle-les-Bordes
Cernay-la-Ville
Châteaufort
Chevreuse
Choisel
Clairefontaine-en-Yvelines
Dampierre-en-Yvelines
Lévis-Saint-Nom
Magny-les-Hameaux
Le Mesnil-Saint-Denis
Milon-la-Chapelle
Saint-Lambert-des-Bois
Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Senlis
Sonchamp
Vieille-Eglise-en-Yvelines

le Parc

n 9
1993
le Parc en automne

au sommaire de ce numéro

éditorial 1

hommes et femmes du Parc

→ le parcours de Jean Dubos, chaudronnier, compagnon du Tour de France, fondateur d'art et directeur de la Fonderie de Coubertin
interview 2

les travaux et les jours

→ dans le Parc : avec son schéma directeur, la haute vallée de Chevreuse prépare son avenir
→ dans les communes : Lévis-St-Nom et Bullion engagent deux contrats ruraux pour s'équiper, et St-Rémy-lès-Chevreuse restaure son étang
actualités 3

Zoom sur

le Parc naturel régional

de la Charte au Comité syndical, des actions et aux moyens,
→ des réponses à vos questions
→ une matinée à la Maison du Parc
dossier 4 à 7

les 4 saisons de la nature

→ à tire d'aile, les oiseaux prennent leurs quartiers d'hiver. . 8

le carnet du Parc

→ à lire : le guide des 19 circuits randonnée-découvertes du Parc, ou "les vallées confidentes"
→ à voir : trois expositions
agenda 8

un outil au service → d'un projet

EDITORIAL

Comment fonctionne le Parc naturel régional ?

La question nous est souvent posée, et la réponse nécessite quelques développements. Ce numéro du "Parc" est l'occasion de s'arrêter sur le sujet.

Comme pour l'essentiel des autres parcs naturels régionaux français, la mise en œuvre et la gestion du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse sont confiées à un syndicat mixte. Regroupant élus des communes, du conseil général des Yvelines et du conseil régional d'Ile-de-France, ce syndicat de vingt-neuf membres délibérants a la responsabilité de définir les politiques et les opérations à engager dans le respect de la Charte constitutive. Il le fait en étroite concertation avec les municipalités et en liaison avec un certain nombre d'organismes publics ou représentatifs des différents intérêts en jeu.

Les travaux et décisions du syndicat mixte reposent sur une petite équipe technique pluridisciplinaire qui assure la préparation et la mise en œuvre de ses décisions. Les tâches de cette équipe sont multiples et, comme vous pourrez le constater à la lecture du dossier central, elles reflètent l'importance du travail auquel le PNR s'est attelé.

Enfin, le Parc bénéficie pour mener ses actions de moyens financiers particuliers, contractualisés tous les cinq ans avec l'Etat, la région et le département.

Le Parc naturel régional est en définitive un outil complexe et original, au service d'un projet ambitieux : la Charte constitutive de la Haute Vallée de Chevreuse. Il œuvre au bénéfice de tous, et notamment des résidents, pour préserver un secteur rural exceptionnel au cœur de l'Ile-de-France.

Claude Dumond, maire de Dampierre,
président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Hommes et femmes du Parc

→ La parole à Jean Dubos, fondateur d'art

AU FOND D'UN BEAU DOMAINE PRÉSERVÉ, ENTOURÉ D'UNE GARDE DE HÉROS, DE DÉESSES ET DE CAVALIERS DE BRONZE, ŒUVRE UN HOMME AUX MAINS D'ARTISAN, AU COLLIER DE BARBE D'ARTISTE ET AU REGARD ATTENTIF DE PÉDAGOGUE, UN HOMME DE PASSION, POUR SON MÉTIER, POUR CEUX QUI LE PRATIQUENT AVEC LUI, POUR LA SCULPTURE QU'IL CONTRIBUE À FAIRE AIMER : JEAN DUBOS, FONDEUR D'ART ET DIRECTEUR DE LA FONDERIE DE COUBERTIN... **INTERVIEW**

→ On a parlé récemment d'une grande sculpture de Rodin sortie de la fonderie de Coubertin...



Qui, c'est la "Porte de l'Enfer", une pièce qui est un petit peu notre chef-d'œuvre. Huit tonnes de métal. La "Porte" est partie fin février au Japon, pour un musée qui ouvre à Shizi Yoka, près d'Osaka. C'est la deuxième reproduction que nous en faisons. La première, réalisée en 1980, est en Californie, à l'université de Standford.

→ Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le métier de fondeur d'art ?



C'est l'art de reproduire en bronze une sculpture que son auteur, lui, a pu réaliser en plâtre, en bois, en métal... Nous ne sommes pas créateurs, nous reproduisons des œuvres. Notre premier travail consiste donc à prendre une empreinte du modèle confié par le sculpteur. Le procédé utilisé ici est surtout la "cire perdue". À partir de cette cire, semblable au modèle original, on réalise le bronze par une technique contemporaine, en appliquant des produits céramiques sur la cire, puis en l'éliminant et en la remplaçant, au moment de la coulée, par du bronze.

Il y a sept étapes principales dans l'exécution : le moulage, le "noyau", la cire, le "réfractaire", la coulée, la ciselure et la patine. Elles sont de durée variable, de quelques secondes pour la coulée (10 à 12 pour une pièce grandeur nature), à plusieurs mois pour les étapes qui la précèdent ou la suivent. Mais toutes sont importantes : à chacune d'elles, chacun doit avoir bien conscience que son travail est déterminant pour la suivante, et pour le résultat final. C'est un travail d'équipe, d'une équipe bien préparée, sensible à l'ensemble de l'œuvre et à tout ce qu'il y a à faire pour elle.

Si la coulée ne dure que quelques secondes - mais combien angoissantes -, sa préparation est longue, minutieuse. Pour la "Porte de l'Enfer", elle a pris plus de deux ans, et la coulée a duré 70 secondes ! Ces 70 secondes, bien sûr très spectaculaires, concrétisent tout le travail fait auparavant.

Un autre moment angoissant, c'est, 24 ou 48h après la coulée, quand on procède au "décochage", qu'on casse le moule réfractaire et qu'on découvre le bronze. C'est là qu'a vraiment lieu la naissance

→ Comment devient-on fondeur d'art ?



Il n'y a pas d'école, on devient fondeur... par la pratique. Certains sortent des Beaux-Arts, d'autres, les ciseleurs, de l'École Boule. Nous avons ici des plâtriers, pour le moulage, des métallurgistes... Moi, c'est un peu particulier. J'ai toujours fait un peu de sculpture, dès 12-13 ans. Pour des raisons familiales, j'ai appris le métier de chaudronnier : trois ans d'apprentissage et, à 16 ans et demi, je suis parti sur le tour de France des compagnons. De 63 à 69, j'ai pratiqué à Strasbourg, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Paris..., en sculptant toujours un peu, lorsque j'étais en vacances chez mes parents - je taillais surtout la pierre...

J'ai eu la chance de rencontrer Jean Bernard, qui était le président de la Fondation Coubertin et aussi le rénovateur du compagnonnage. J'étais un homme du métal, il m'a dit « *je fais une expérience, je coule une porte en bronze pour la maison des compagnons de Toulouse et j'ai besoin de toi pour souder cette porte* ». Je suis venu pour travailler trois semaines avec lui...

Deux mois plus tard, je revenais et, en fin de compte, depuis 1969 je suis ici. J'ai allié le métier de chaudronnier du métal à la fonderie et à mon goût pour la sculpture. En même temps, je me découvrais un nouveau "pays". Je suis Angevin, origine de Saumur, comme on dit chez les compagnons. Je me suis marié et installé par ici, du côté de Gif, à Courcelles et, depuis dix ans, à Cernay.

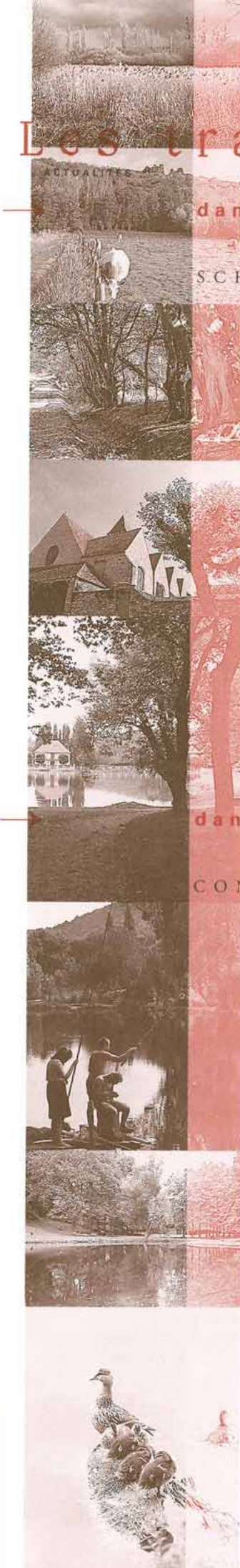
→ Quelles sont les qualités essentielles dans votre métier ?



L'amour du travail de qualité, du travail bien fait. Le respect des matériaux qu'on travaille. Et aussi le respect des hommes, le dialogue... C'est ce qu'apprend le compagnonnage, et ça m'a beaucoup servi. L'avantage de travailler dans une fonderie, et de travailler ici, dans le cadre de la Fondation Coubertin dont la vocation est formatrice, culturelle et spirituelle, c'est qu'on s'intéresse aux hommes, qu'on essaie de faire transparaître leur sensibilité dans l'œuvre qu'on réalise. Il faut, bien sûr, de l'habileté manuelle, du goût pour l'art... Il faut aussi être capable de se remettre en cause, de tirer profit des échecs. La fonderie est une bonne école pour s'affermir, car elle est parfois décevante. On travaille pendant des mois sur une pièce et le résultat dépend de quelques secondes de coulée... Je n'étais pas préparé à ça. Quand on est manuel, on réalise une chose concrètement, on voit ce que l'on fait. En fonderie, on veut tenir un bronze qui n'existe pas, qui n'existera qu'au moment de la coulée ; cela crée une tension, une angoisse à l'idée que tout le travail fait avant peut être anéanti par une petite erreur. C'est en cela que l'esprit d'équipe est important, et c'est ce travail d'équipe qui, pour moi, est le plus motivant.

Propos recueillis par Claude Lecorps

La Fonderie de Coubertin est en général ouverte au public, ainsi que la Fondation, une fois par an, à l'occasion des Journées du patrimoine qui auront lieu, en 1993, les 18 et 19 septembre.



Les travaux et les jours

dans le Parc

SCHEMA DIRECTEUR

la Haute Vallée de Chevreuse prépare son avenir...

...et met à l'étude son schéma directeur. Ce terme quelque peu technocratique désigne le document qui va définir et organiser pour les deux ou trois décennies à venir un aménagement et un urbanisme maîtrisé et de qualité, compatibles avec les objectifs de la charte constitutive du Parc naturel régional. Il sera élaboré dans une large concertation entre les élus des communes concernées, du département des Yvelines, de la région d'Ile-de-France, les services de l'État et les organismes socio-professionnels.

Les travaux ont démarré cet été, sous l'autorité du Syndicat mixte d'études d'urbanisme et d'aménagement de la Haute Vallée de Chevreuse,

se, mis en place en octobre 1992 et présidé par Robert Delorozoy, député européen et maire de Choisel.

Deux bureaux d'études, choisis sur appel d'offres, sont déjà à l'œuvre : l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAURIF) et le cabinet Bernard Aubert. Responsables de thèmes complémentaires, ils coordonneront leurs travaux.

Les orientations, objectifs et stratégies qui seront peu à peu définis et arrêtés résulteront des réflexions et de la concertation menées, à partir de ces travaux, par le Syndicat mixte d'études et les groupes de travail élargis dont il s'est doté. L'aboutissement de ce travail ne nécessitera pas moins de dix-huit mois, au terme desquels le dossier sera soumis à une série de consultation : auprès des communes, du conseil général des Yvelines et du conseil régional d'Ile-de-France, pour adoption dans un premier temps, puis des services de l'État dans une seconde étape. Ce n'est qu'à l'issue de cette longue procédure que le schéma directeur pourra être approuvé et constituer le cadre juridique que devront respecter à l'avenir les documents d'urbanisme.

"Le Parc" vous informera tout au long de cette élaboration de l'état d'avancement des travaux.

dans les communes

CONTRATS RURAUX

pour mieux vivre et s'équiper

Les projets de contrats ruraux présentés par Lévis-Saint-Nom et Bullion ont été acceptés au printemps par la région et le département. Les deux communes peuvent mettre en œuvre leurs programmes d'équipements et d'amélioration du cadre de vie. Et ce, dans d'excellentes conditions financières puisque ces contrats sont subventionnés à hauteur de 80 % (45 % par le conseil régional d'Ile-de-France, 35 % par le conseil général des Yvelines).

Pour Lévis-Saint-Nom, éclatée entre plusieurs zones d'agglomération et hameaux, ce premier contrat est l'occasion d'engager la création d'un véritable "centre de vie" fédérateur. Il va permettre d'organiser et d'aménager l'espace dans le site d'Yvette retenu : déplacement et extension des aires de stationnement des terrains de sport, création d'une autre aire pour desservir l'école, réalisation d'une place publique assurant l'articulation entre différents équipements publics et une salle polyvalente programmée et financée par ailleurs.

A Bullion, qui engage son second contrat rural, les trois opérations proposées et retenues ont pour but d'améliorer les équipements commu-

naux : travaux de confortation de l'église pour enrayer un processus d'affaissement de la façade nord du transept ; réhabilitation de la mairie avec création d'une salle du conseil et des mariages, et réaménagement du hall d'accueil ; création d'une classe maternelle, première pièce d'une future école de trois classes.

RESTAURATION D'ÉTANG

au bonheur des pêcheurs

L'étang communal du quartier de Beauséjour, à St-Rémy-lès-Chevreuse, est pour tous un agréable lieu de promenade et de pêche à la ligne. Mais ce bel étang vieillit mal : rongées par le clapotis des vagues, ses berges s'abîmaient peu à peu, et les dépôts vaseux auraient fini par le combler si rien n'avait été fait.

Avec l'aide financière du Parc naturel régional et celle du ministère de l'Environnement, la commune entreprend un véritable toilettage de l'étang : les berges vont être restaurées et protégées au moyen de discrets rideaux de bois, les vases enlevées et la digue inspectée. Pour en réduire le coût, l'opération est réalisée "à sec" : les poissons sont capturés et l'étang vidé.

Tout devrait être terminé avant l'hiver. Ainsi l'étang de Beauséjour aura-t-il retrouvé une eau claire et des berges saines et agréables, pour la plus grande joie des pêcheurs et promeneurs.

→ Zoom sur

DOSSIER

le Parc naturel

... "un outil au service d'un projet". C'est ainsi que le Président Dumond définit, dans l'éditorial, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Ce projet, quel est-il ? Cet outil, comment fonctionne-t-il ? avec qui ? et comment ? Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Parc, sans savoir à qui le demander...



Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ?

**un territoire,
un projet,
un contrat**

Pourquoi un parc naturel régional en Haute Vallée de Chevreuse ?

le territoire :
un patrimoine de 25 000 hectares
de vallées et de plateaux,
de forêts et de campagnes,
des bourgs et villages,
près de 1000 édifices, maisons
anciennes et œuvres d'art,
42 000 habitants

Ces parcs ont été institués par décret, en 1967, pour protéger et mettre en valeur de **grands espaces ruraux habités**, dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité mais d'un équilibre fragile. Depuis, d'autres décrets ont étendu leur rôle et en ont fait des territoires de recherche et d'expérimentation pour des politiques innovantes de gestion de l'espace et de développement local : leur expérience sert à définir les politiques nationales d'aménagement rural.

A la différence des parcs nationaux, créés (et gérés) par l'État, les parcs naturels régionaux (PNR) relèvent de l'initiative des collectivités concernées, communes, département(s) et région(s). Celles-ci adhèrent à une **charte constitutive**, qu'elles élaborent en concertation avec les partenaires du parc (administrations, organismes associatifs et scientifiques) et qui les engage financièrement et moralement sur la base d'un programme. L'agrément de la charte (pour dix ans, renouvelable après une procédure de révision) précède le classement du territoire en PNR par le ministre chargé de l'Environnement puis sa création par le conseil régional. La France compte aujourd'hui 27 PNR. Celui de la Haute Vallée de Chevreuse, créé en décembre 1985, a pour particularité d'être le plus petit et le plus proche d'une agglomération importante.

Accolée à une agglomération parisienne de 10,6 millions d'habitants, aux franges de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Haute Vallée de Chevreuse reste une des régions à dominante rurale les plus belles mais aussi les plus convoitées d'Ile-de-France. Son individualité, forgée par la nature, modelée par le travail séculaire des hommes, développée par l'histoire, se traduit par une économie et une qualité de vie aujourd'hui rares dans la proximité immédiate d'une grande métropole.

Mais elle est soumise à une forte pression d'urbanisation et à une fréquentation qui ne cesse d'augmenter. Si rien n'était entrepris pour modérer, canaliser et organiser cette évolution, elle risquait d'entraîner à court terme la disparition irrémédiable non seulement de cette qualité de vie, mais aussi d'un cadre naturel et d'un patrimoine qui ferait défaut à l'ensemble de la région. Un tel constat appelait à une concertation de toutes les collectivités concernées.

* Auffargis, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choiseul, Clairefontaine-en-Yvelines, Dampierre-en-Yvelines, Levis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Milon-la-Chapelle, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Remy-lès-Chevreuse, Senlis, Sonchamp, Vieille-Eglise-en-Yvelines

** La Charte est en vente à la Maison du Parc (50 F)

Comment ?

le projet :
un juste équilibre entre
préservation de
la nature,
mise en valeur du
patrimoine
et développement
du territoire

le contrat :
la Charte qui définit
les limites du parc,
ses objectifs,
son organisation
et ses moyens

Qui fait quoi ?

le comité syndical
délibère et décide,
comme
un conseil municipal

ses missions
sont complémentaires
de celles des communes
à la disposition desquelles
il met ses moyens
techniques

le bureau syndical
fait appliquer
les décisions
du comité syndical

* Conseil économique et social,
Office national des forêts,
Agence des espaces verts,
Chambre interdépartementale
d'agriculture d'Ile-de-France,
Chambre interdépartementale
des métiers,
Chambre interdépartementale de
commerce et d'industrie,
Centre régional de la propriété
forestière,
Union des Amis du Parc

Dix-neuf communes* du pays de Chevreuse, le département des Yvelines et la région d'Ile-de-France s'associaient librement, dès février 1984, dans une structure juridique adaptée : le syndicat mixte de réalisation et de gestion du Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse. Leur projet : rechercher et mettre en œuvre ensemble les moyens de concilier les exigences des milieux humains, naturels et économiques, celles – en apparence inconciliables – de la protection et du développement, de l'agriculture et du tourisme...

Ces collectivités se sont engagées sur le contenu d'une charte constitutive** élaborée avec leurs partenaires. Les limites du parc sont celles des 19 communes aujourd'hui adhérentes (23 prochainement). Ses objectifs s'articulent autour de quatre thèmes complémentaires : > mettre en valeur les sites et les paysages et protéger la nature contre les effets d'une urbanisation de plus en plus gourmande ; > maintenir et développer des activités agricoles et forestières, seules garantes de l'entretien des paysages ; > développer les solidarités ville-campagne par une bonne répartition de la fréquentation touristique, par l'initiation à la nature et à la découverte du milieu, par la mise à disposition d'équipements et d'infrastructures légers ; > préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et historique.

Pour atteindre ces objectifs, l'organisation du Parc, comme celle d'une commune, comporte plusieurs niveaux : la décision, la mise en œuvre et la gestion. La décision appartient au comité syndical, qui peut être mis en parallèle avec un conseil municipal. Il rassemble 29 élus, avec voix délibérante, désignés par les différentes collectivités territoriales parties prenantes (un par commune du Parc – soit 19 plus autant de suppléants –, 5 pour le conseil général des Yvelines, 5 pour le conseil régional d'Ile-de-France). Les partenaires socio-économiques du Parc et les associations* y délèguent en outre chacun un représentant, qui a voix consultative. Sa composition ne lui confère toutefois pas un caractère "supracommunal". Ses missions et responsabilités sont soit complémentaires de celles des collectivités – il doit alors obtenir leur accord lorsqu'elles sont directement ou indirectement concernées par ses décisions –, soit déléguées au coup par coup par ces dernières après délibération des conseils municipaux concernés.

L'exécutif, c'est le bureau syndical élu au sein du comité. Il est chargé de mettre en œuvre concrètement les mesures et actions sur lesquelles ce dernier a délibéré. Il est composé de 7 membres, représentants régionaux, départementaux et municipaux, auxquels se joint le représentant associé de l'Union des Amis du Parc. Comme un maire de ses adjoints, son président (Claude Dumond) est assisté de 4 vice-présidents (Jean-Pierre Agnès, Jean-Louis Fanost, Christine Boutin, Gérard-Charles Martin), d'un secrétaire (François Prieur) et d'un secrétaire adjoint (Jean Delahaye).

**l'équipe technique
prépare,
met en œuvre,
gère
et anime**

* voir ci-dessous l'encadré
"une matinée à la Maison du
Parc".

régional

Pour préparer puis assurer ensuite la bonne exécution et le suivi des décisions du comité syndical, il faut des services permanents : c'est le rôle de l'équipe technique. Placée sous l'autorité du comité syndical, elle est pilotée par le directeur du Parc comme les services techniques municipaux par le secrétaire de mairie. Pluridisciplinaire, elle doit faire face, avec ses 12 permanents*, à une grande diversité de tâches.

"Opérateur" de la stratégie du Parc, l'équipe technique élabore les dossiers et propositions soumis au comité syndical et prépare ses décisions, puis met en œuvre les actions décidées. Interlocuteur des collectivités locales, elle s'enquiert de leurs besoins et s'assure de leur accord sur les décisions prises. Elle joue en outre auprès d'elles un rôle de conseil et d'assistance technique, pallie en particulier, dans les domaines de sa compétence, la carence en services techniques de communes trop petites pour en posséder un. Elle est aussi gestionnaire des équipements du Parc, la Maison du Parc, bien sûr, mais aussi le Centre d'initiation nature, les gîtes d'étape, les "sentiers découverte"... Elle est animatrice enfin, non seulement de ces équipements, mais aussi de toutes les activités qui peuvent promouvoir la connaissance du patrimoine local, aider à le protéger et le mettre en valeur, à l'instigation du comité syndical ou en appui de communes initiatrices.

9
6

une matinée

à la Maison du Parc

→ **8 h 45.** Sur les Hauts de Chevreuse, la brume s'est levée, découvrant la silhouette du château de la Madeleine. Une voiture se range devant l'entrée, sur le parking encore vide. Descente par le chemin Jean Racine jusqu'à l'escalier abrupt qui mène à l'entrée de la Maison du Parc, incrustation moderne au cœur de l'enceinte médiévale, même matériau mais traitement contemporain. Le premier arrivé est "de café", vite avalé. Le courrier relevé dans les casiers, l'équipe s'éparpille, qui à l'accueil, qui dans les tours où s'échelonnent les bureaux.

→ **9 h.** Derrière la banque de l'accueil, **Christine Dubuc**, la secrétaire de direction, tout en "saisissant" une étude sur son ordinateur, commence à filtrer et distribuer les appels, renseigne un particulier, fait patienter un premier visiteur pour le directeur du Parc, **Charles-Antoine de Ferrières**, déjà en communication avec un élu. Trois marches plus loin, **Nicole Burgher** prête main-forte, à mi-temps, au secrétariat, tandis que **Michèle Boisdron** s'attèle à la comptabilité et règle quelques problèmes administratifs. Tout en haut de la tour nord, le muséologue, **Alexandre Delarge**, l'homme de la culture, du tourisme et des chemins, confronte, pour une prochaine exposition, un choix de photos aux thèmes et objectifs de la Charte. Bientôt interrompu par l'arrivée d'une étudiante en his-

À l'étage au-dessus, **Cécile Lauras**, architecte, qui veille sur le paysage et le petit patrimoine, prépare ses cartes et ses couleurs avant d'aller compléter à Saint-Rémy un travail extérieur en vue de l'inventaire des paysages.

Ghislaine Resclause, géographe, responsable des espaces naturels sensibles, des problèmes agricoles et initiatrice du système informatique géographique (SIG), est aussi plongée dans les cartes, celles du cadastre et du plan d'occupation des sols d'une commune où va être mis en vente un terrain boisé. Analyse foncière, coup de fil en mairie, vérification sur le terrain précédent l'avis d'acquisition ou de renoncement à la préemption que le président du Parc proposera au conseil général, titulaire de ce droit.

→ **10 h.** **Alexandre**, comme en moyenne deux fois par semaine, explique la vie dans le donjon, détaille meurtrières et machicoulis et joue le "guide du château" pour, aujourd'hui, une classe de CM1. La prochaine visite sera pour **Roman** qui termine au Parc ses deux ans de service civil, ou **Philippe**, en contrat emploi-solidarité (CES).

Ghislaine reprend la rédaction d'un projet de gestion d'une prairie abandonnée par l'agriculture et acquise par le Syndicat. Coup de fil, entre autres, d'un bureau d'études dont elle pilote les travaux pour un sentier de découverte "géologie et paysages".

→ **11 h.** L'équipe, à laquelle s'est joint l'ani-



chemin Jean Racine

14 h à 17 h 30

(vous uniquement)

nées du patrimoine :

à 17 h

Maison du Parc Château de la Madeleine
78 460 Chevreuse tél. (1) 30 52 09 09
ouverte au public du lundi au vendredi de
11 h le matin sur rendez-vous
ouverture exceptionnelle à l'occasion des Jours
du dimanche 19 septembre 1993 de 10 h

toire de l'art, il examine ses fiches sur le patrimoine en vue de la rédaction d'un guide. Dans l'autre tour, **Pascal Dubreuil**, l'écologue en charge de l'environnement, des rivières et des déchets, répond à son courrier, confirme un rendez-vous "sur le terrain" avec la DDAF (direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt), avec qui il fera le point sur la restauration du ru du Rhodon, et étudie un dossier communal de demande de subvention pour la collecte sélective des vieux papiers. . .

mateur du Centre d'initiation nature des Hauts-Besnières, Laurent Delacour, se retrouve pour une réunion de travail "transversale" où l'on échange les informations, croise les données, précise les collaborations. **Ch.-A. de Ferrières** définit les orientations et priorités pour le mois à venir, puis retourne préparer son rendez-vous de 14 h au conseil général.

→ **13 h.** Tout le monde grimpe à la cafétéria pour un rapide casse-croûte, avant de repartir pour une après-midi tout aussi chargée. . .

Quelles actions ?

**préservation,
valorisation,
éducation,
développement**

Tout ce qui permet d'atteindre ou d'approcher les objectifs définis par la Charte entre dans la mission du comité syndical et de son équipe technique. Inventaires et plans de gestion de la faune, de la flore et des paysages, création de réserves naturelles, entretien des étangs et rivières, aménagement de berges, balisage de sentiers, ouverture et gestion de gîtes d'étape, organisation de stages nature, de visites guidées et d'expositions, études de développement touristique, dossiers techniques d'urbanisme communal, d'aide à la création d'une station d'épuration ou à l'enfouissement de réseaux..., "*les travaux et les jours*" du Parc vous sont relatés à chaque parution de ce journal.

Quels moyens ?

**un budget
de fonctionnement
et
d'investissement
autonome**

**une cotisation individuelle
minime
pour un bénéfice collectif
important**

Le Parc naturel régional dispose d'un budget de fonctionnement et d'investissement autonome, alimenté par les cotisations de ses membres et complété par l'État. Le budget d'investissement est co-financé par les collectivités du Parc (à 90 % par la Région et le Département) et les ministères concernés par les programmes. Le budget de fonctionnement, négocié tous les 5 ans (le prochain contrat sera signé en 1994), est alimenté à environ 34 % par la Région, 34 % par le Département, 23 % par l'État et 9 % par les communes du Parc, au prorata de leur population.

Combien tout cela coûte-t-il ? Pour vous, résidents du Parc, cela représente globalement une contribution de **6 F par an et par habitant**, versée par l'intermédiaire des communes. Mais cette contribution porte des fruits : pour chaque franc versé au Parc par les communes, l'expérience montre que celles-ci reçoivent en retour quelque 7 F sous forme de subventions aux investissements, attribuées par le Parc au titre de la Région ou du Département. Sans compter l'aide technique, les prestations et conseils de l'équipe permanente, ni la valorisation et la notoriété qu'apportent les équipements réalisés par le Parc et le label "parc naturel régional"...

Les 4 saisons de la Haute Vallée de Chevreuse

une date à retenir : matinée d'observation de la migration post-nuptiale des oiseaux, le dimanche 17 octobre prochain au château de la Madeleine.
Organisation : Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et Centre ornithologique d'Ile-de-France (CORIF).
Renseignements : (01) 30 52 09 09

A tire-d'aile...

L'automne est une période de grand remue-ménage pour les oiseaux. Nombreux sont ceux qui, leurs jeunes élevés, s'en vont passer la saison froide dans des contrées plus clémentes. Certains sont d'ailleurs déjà partis, presque furtivement, sans se faire remarquer. C'est le cas du rossignol, de l'espiègle coucou, du loriot et du martinet noir qui, dès le début d'août, se sont envolés vers les terres africaines.

Les hirondelles leur emboîtent l'aile aux premiers jours de septembre, rassemblées par dizaines sur nos fils électriques avant le grand départ vers les lointaines savanes. Bien d'autres oiseaux les accompagnent : la fauvette grisette, la tourterelle des bois et même le frêle pouillot siffleur de douze grammes, abandonnent leur buisson, leur bosquet ou leur grande futaie pour un voyage de plusieurs milliers de kilomètres.

De septembre à novembre, notre région est aussi traversée par une foule d'oiseaux, petits et grands, en provenance des Iles Britanniques, de Belgique, d'Allemagne, des Pays-Bas et de Scan-

dinavie. La plupart ne fera que de courtes haltes pour se reposer et s'alimenter, surtout si un vent contraire ou des pluies viennent perturber leur progression.

Alors que la caille s'apprête, une fois encore, à nous quitter, que la fauvette à tête noire et le rouge-queue ont déserté notre jardin, le ciel d'Ile-de-France s'anime d'images inhabituelles : vol puissant des oies cendrées et des grands cormorans en formation en V caractéristique, troupes compactes des vanneaux huppés qui, de loin, donnent l'impression d'un tremblement de feuillage, silhouette tranquille et solitaire du balbuzard pêcheur ou de la cigogne blanche...

Avec les premiers froids, des groupes de plus en plus nombreux de canards, de foulques ou de hérons cendrés vont se former sur les étangs des Noës, de Saint-Hubert et de Saint-Quentin. On entend déjà, chaque soir, les bandes de corbeaux freux venus d'Allemagne, de Pologne et de Russie se rassembler bruyamment pour passer la nuit en "dortoir" dans les bois. Et en vous promenant le long d'une des rivières du Parc, vous ne tarderez pas à apercevoir le vol rapide et surprenant de la bécasse ou les petites troupes ondulantes et jacassantes des minuscules tarins des aulnes.

Froissements d'ailes, envols furtifs ou parade aérienne, les oiseaux migrent. Ouvrez l'œil !...

Le carnet du Parc

à lire

Les vallées confidentes

"Comment mieux aimer un territoire qu'en le découvrant par la marche...?" En même temps qu'il pose la question, le président Dumond y répond en présentant ce guide randonnée-découvertes des vallées du Parc naturel régional, confidentes d'un passé souvent prestigieux, mais aussi rural et humble, et toujours intimement accordé au terroir, à la nature.

18 circuits y sont décrits et cartographiés ; leurs multiples points d'intérêt sont répertoriés avec photos ou croquis et un commentaire qui signale aussi bien l'originalité d'une église romane qu'un vieux puits couvert, un alignement de charmes qu'une souche à sanglier, un chaos gréseux qu'une roselière ou un chemin creux... Que vous soyez randonneur confirmé ou promeneur dilettante, ce guide en main, vous découvrirez - à peu de frais - tous les aspects des vallées du Parc naturel régional. Et vous apprendrez à les aimer.

Les Vallées confidentes, randonnée-découvertes, Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse - Société d'Éditions Régionales (SER), 26 rue Duvivier, 75007 Paris.

En vente à la Maison du Parc. 32 F (+ 8 F de port)

à voir

→ **"Entre ciel et terre", expo photos sur la Haute Vallée de Chevreuse**, continue à tourner. Elle sera : **le samedi 18 septembre**, jour de la fête communale, à Saint-Lambert-des-Bois (salon gris de l'école communale, de 10 à 24 h) ; **du 24 septembre au 19 octobre** au CLC du Mesnil-St-Denis (du mardi au samedi, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h) ; **les 23 et 24 octobre** à Clairefontaine-en-Yvelines.

→ la Fondation de Coubertin expose sculptures, dessins et porcelaines d'**Etienne Hajdu**, sculpteur et céramiste contemporain, **du 15 septembre au 14 novembre** (du mercredi au dimanche compris, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, entrée 20 F). A cette occasion, le Jardin des Bronzes sera aussi ouvert au public. Domaine de Coubertin. 78 470 St-Rémy-lès-Chevreuse. Tél 30 85 69 60

→ Chez nos voisins : **jusqu'au 30 septembre, les grandes fermes du plateau de Saint-Quentin-en-Yvelines**, l'architecture et la vie rurale au début du siècle, à (re)découvrir grâce à l'exposition de l'Écomusée de Saint-Quentin, au Centre culturel de la ville nouvelle, Commanderie des Templiers de la Villedieu. CD 58. 78 990 Elancourt. Tél 30 50 51 70